

L'emploi associatif résiste grâce aux contrats aidés

Les principales difficultés rencontrées par les associations

En %, juin 2015



« LES ÉCHOS » / SOURCE : RECHERCHES ET SOLIDARITÉS

Les créations d'associations et l'emploi se maintiennent malgré des difficultés accrues de financement.

Il résiste, mais pour combien de temps ? La note de conjoncture du réseau Recherches & Solidarités (R&S), établie en partenariat avec l'Acoss et dévoilée la semaine passée, établit un état de santé mitigé du mouvement associatif. Après un bond de 6 % en 2013-2014 (l'année associative est calée sur l'année scolaire), les créations d'associations sont restées stables de septembre dernier à juin. L'emploi suit, à + 0,2 % en glissement annuel, contre - 0,1 % dans le secteur privé. C'est tout sauf négligeable : quelque 1,8 million de personnes sont salariées d'une des 1,3 million d'associations recensées en France.

La masse salariale a progressé de 1,8 % en un an, là aussi plus vite que dans le privé, ce qui « montre qu'il n'y a pas eu de transferts massifs d'emplois qualifiés vers des emplois aidés, type emplois d'avenir », analyse R&S. « Les associations ont conscience de la nécessité de

sauvegarder les emplois qualifiés pour répondre à la demande sociale, pour mobiliser les bénévoles et les volontaires, pour accueillir et former des profils moins qualifiés », souligne Nadia Bellaoui, présidente du Mouvement associatif. Mais ces voyants verts cachent une situation très fragile. Côté création d'emplois, si les activités liées au sport ont toujours le vent en poupe (+ 3,2 %) et que le médico-social résiste (+ 0,5 %), la culture et l'aide à domicile reculent (- 2,3 % et - 2,7 %). L'emploi résiste surtout grâce aux contrats aidés, dans un contexte où les associations peinent à compenser par des ressources privées la baisse continue des subventions publiques, qui représentent près de la moitié de leurs ressources.

Graves problèmes financiers

Parmi les 1.500 responsables associatifs interrogés fin mai par R&S, 50 % jugent leur situation financière insatisfaisante, 53 % affirmant manquer de bénévoles. Et ils ne sont plus que 56 % à avoir des projets d'extension de leurs activités (- 5 points par rapport à fin 2013).

Un rapport présenté en novembre par les députés Alain Bocquet (PC) et Françoise Dumas (PS) soulignaient « *les graves problèmes financiers* » du secteur associatif et estimait que 200.000 emplois pourraient y disparaître dans les trois ans. La rallonge de 100.000 contrats aidés annoncée fin mai devrait redonner un peu d'air au secteur. Le véritable enjeu sera de limiter la casse quand le rythme des contrats aidés risque de diminuer en 2016 et 2017. D'autant que les associations n'ont pas accès au crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice), car elles ne paient pas d'impôt sur les sociétés.

[Derek Perrotte](#), **Les Echos**, 22 juin 2015